Zeitschrift: Revue économique franco-suisse

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

Band: 41 (1961)

Heft: 2: Problème d'aujourd'hui, problème de demain : les loisirs

Artikel: Le rôle des syndicats dans l'amélioration des loisirs : expériences suisses

Autor: Möri, Jean

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-887602

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le rôle des syndicats dans l'amélioration des loisirs

Expériences suisses

par Jean Möri,
secrétaire de l'Union syndicale Suisse

L'aménagement des loisirs ouvriers fit l'objet d'un exposé très approfondi de M. Hans Neumann, secrétaire de la Centrale suisse d'éducation ouvrière décédé récemment, au congrès de l'Union syndicale suisse qui s'est tenu à Lausanne en octobre 1957.

Une résolution votée à l'unanimité rappelle la lutte constante des syndicats pour de meilleures conditions de travail et l'accession des ouvriers aux valeurs de la culture. Elle mentionne que les moyens de production toujours plus perfectionnés et les mesures de rationalisation ont pour effet d'améliorer constamment la productivité. Les travailleurs doivent bénéficier d'une part équitable des richesses produites, sous forme d'augmentation des salaires et des prestations sociales, de réductions de la durée du travail et d'extension des congés payés. Cette évolution naturelle rend toujours plus nécessaire l'aménagement judicieux des loisirs. Les syndicats ouvriers et leurs associations culturelles sont prédestinés à cette tâche. En conclusion, le congrès chargea les organes compétents de l'Union syndicale de prendre les mesures nécessaires aux fins de rendre les loisirs fructueux, d'en faire une source de satisfactions nouvelles et d'assurer ainsi une participation plus large des travailleurs à la vie de l'esprit. En vertu de quoi les fédérations affiliées, les cartels syndicaux cantonaux et leurs sections locales étaient invités à redoubler d'efforts pour atteindre ces objectifs.

Tout un chapitre du nouveau programme de travail de l'Union syndicale suisse, voté par le congrès syndical de Bâle en octobre 1960, est par conséquent consacré aux problèmes culturels. Ce programme se préoccupe de la santé physique et morale des travailleurs, tend à favoriser leurs dons créateurs, recommande aux éducateurs les enfants et jeunes gens dont les facultés intellectuelles ne sont pas suffisamment stimulées dans la famille, préconise l'aide des pouvoirs publics aux institutions privées qui se vouent, sans viser à des fins lucratives, à l'éducation des adultes et à l'aménagement des loisirs. Il se prononce enfin pour le soutien des efforts qui tendent à favoriser l'accès de tous aux souverains biens de la culture.

Ces décisions récentes de deux congrès syndicaux ne font d'ailleurs que confirmer l'action constante des organisations syndicales pour accroître les niveaux de vie des travailleurs et favoriser leur promotion dans tous les domaines.

La Centrale suisse d'éducation ouvrière, qui constitue en quelque sorte l'institution spécialisée de l'Union syndicale suisse en matière d'éducation, fut en effet fondée en 1912. Elle a pour but statutaire de développer l'éducation et la culture des travailleurs.

Durant un demi siècle, cette association d'utilité publique contribua non seulement à la formation des cadres syndicaux, mais s'efforça de meubler utilement les loisirs des travailleurs. Elle favorise l'éclosion de bibliothèques ouvrières dans toutes les régions du pays, organise des tournées de conférences avec la collaboration bénévole d'éminentes personnalités de Suisse et de l'étranger soucieuses d'enrichir le patrimoine spirituel du peuple, fidèle soutien de

la démocratie, encourage les arts et contribue à la vulgarisation de la science dans ses diverses manifestations. Elle entretient une division cinématographique prospère, loue d'excellents films, vend tout le matériel nécessaire à une projection impeccable pour un prix modique, instruit les opérateurs. Elle représente les intérêts culturels des travailleurs au sein d'institutions publiques, collabore avec les organisations analogues d'autres pays.

La Centrale suisse d'éducation ouvrière tissa un réseau de quelque 170 centres locaux d'éducation ouvrière, dans les localités des trois régions principales linguistiques du pays. Ces centres organisent leur programme en toute indépendance. Il ne pourrait en être autrement dans un pays où l'esprit fédéraliste plonge des racines profondes partout.

Depuis 1946, une Fondation dite de l'École ouvrière suisse a été créée sous l'égide de la Centrale suisse d'éducation ouvrière. Le cycle complet d'instruction de l'École ouvrière suisse, destiné aux cadres syndicaux permanents, s'étend sur deux cours d'un mois en Suisse allemande, sur trois de deux semaines en Suisse romande. L'enseignement est naturellement gratuit. Les fédérations assument les frais de voyage et d'entretien de leurs membres.

D'autre part, l'Union syndicale suisse organise des cours d'information sur des problèmes d'actualité, parfois sous le patronage de l'Agence européenne de productivité, avec le concours bénévole de spécialistes choisis dans tous les milieux. L'intégration économique européenne a déjà fait l'objet d'un tel cours. Un second aura lieu en mai prochain à la Maison du Peuple de Brigue. Les problèmes des finances fédérales, de la productivité, de la répartition des fruits du travail reviennent constamment à l'ordre du jour. Des cours d'information analogues destinés par répercussion au peuple souverain sont convoqués à la veille des grandes consultations populaires sur des projets économiques ou sociaux qui préoccupent la classe ouvrière.

Les centres locaux d'éducation ouvrière accomplissent le travail pratique. Les plus développés organisent des cours complets sur des matières qui touchent principalement à l'histoire du mouvement ouvrier, à l'économique et au social, mais aussi aux langues vivantes, aux sciences et aux arts. Certains enseignent même des travaux manuels.

C'est le cas de l'Université ouvrière de Genève, qui déploie une activité intense, à raison de huit heures de cours par semaine en automne et en hiver, sous la direction de M. Moïse Berenstein. Cette institution collabore avec les organisations syndicales de la place et bénéficie de l'appui financier des pouvoirs publics.

A Neuchâtel, le Centre d'éducation ouvrière, dirigé par le professeur Pierre Reymond, présente également un programme d'hiver extrêmement varié, où les cours proprement dits alternent avec les visites instructives. Un Cercle d'études syndicalistes réunit périodiquement les militants soucieux d'une étude approfondie de certaines questions. A Fribourg, avec des moyens inférieurs, un excellent travail du même genre est poursuivi systématiquement.

Ce sont là des écoles de militants qui préparent de façon systématique la relève.

Dans différentes professions, des cours d'initiation aux travaux manuels scientifiques et artistiques sont organisés avec un certain succès. On en veut pour preuve la réussite de certaines expositions d'œuvres picturales, d'objets d'art, de sculpture, qui se sont déroulées également en Suisse romande, sous le signe d'organisations syndicales.

Il est évident que les centres d'éducation de Suisse allemande sont tout aussi actifs, sinon davantage. Sous les auspices du Cartel syndical soleurois, une maison d'éducation ouvrière a été construite au Balmberg. A Berne, à Zurich, à Bâle et dans bien d'autres localités d'au-delà de la Sarine, les centres locaux d'éducation ouvrière ont passé des arrangements avec la direction du théâtre municipal et des spectacles de qualité sont réservés uniquement aux syndiqués pour un prix très modique. Il faut signaler tout particulièrement l'expérience fructueuse des cartels syndicaux des ouvriers et des fonctionnaires de la ville fédérale qui, en collaboration avec les coopératives, sous le signe Freizeitwerk Bern (Œuvre de loisirs), offre aux travailleurs pour un prix modéré tout un programme très alléchant d'excursions instructives, de leçons de travaux manuels, artisanaux ou artistiques, de gymnastique, de rythmique, de danse et de ballet, de cours de langue. Toutes ces activités s'étendent évidemment sur une longue période. Les initiateurs envisagent même l'ouverture d'une maison de « Hobby », où les bricoleurs et les autodidactes pourront se perfectionner sous la direction de maîtres compétents.

A toutes ces activités de la Centrale suisse d'éducation ouvrière, de ses centres locaux, il convient d'ajouter les nombreuses éditions syndicales de caractère éducatif. Par exemple la *Revue suisse de l'Imprimerie*, de la Fédération suisse des typographes, *Le Coiffeur*, de l'Association suisse du personnel de la coiffure, *Le Relieur*, de la Fédération suisse des relieurs et des cartonniers. Ce sont là des publications illustrées, qui font autorité dans les cercles professionnels bien au-delà de leur région et du syndicat, grâce à leur contenu et leur présentation.

Les quinze fédérations affiliées à l'Union syndicale suisse déploient également, chacune dans son secteur particulier, une activité intense, multiple et diverse, en matière d'éducation ouvrière et d'information des militants.

La Fédération suisse des ouvriers sur métaux et horlogers, qui représente à elle seule plus du quart des effectifs de l'Union syndicale suisse, organise par exemple des semaines d'études avec le concours de toute une élite de conférenciers venus de Suisse ou de l'étranger. Aux programmes des derniers cours, nous avons retenu quelques noms de conférenciers et les sujets suivants :

Hyacinthe Dubreuil : « Une expérience pratique de collaboration ouvrière »;

Le juge fédéral Albrecht : « La détermination des salaires »;

Léo Dupasquier, directeur de Gardy S.A., Genève : « Le problème du plein emploi, vu par l'employeur, compte tenu de la collaboration des syndicats »;

A. Nydegger, de l'Institut des hautes études commerciales de St-Gall : « Les conséquences économiques et sociales de l'intégration économique européenne sur l'industrie des machines et métaux »;

Serge Colomb, de la Régie Renault : « Les problèmes du chronométrage » ;

Henri Rieben, professeur, du Centre de recherches européennes de Lausanne : « L'Horlogerie et l'Europe »;

André Mottu, ingénieur de la Société des instruments de physique : « Les possibilités d'automation dans l'industrie suisse des machines », etc.

Cette énumération fera apprécier l'éclectisme de la Fédération suisse des ouvriers sur métaux et horlogers aussi bien dans le choix des sujets que des conférenciers.

Dans le cadre de la Fédération suisse des typographes, la plus ancienne des organisations syndi-

cales nationales qui fêta le centième anniversaire de sa fondation en 1958, des associations particulières uniquement préoccupées de formation professionnelle furent créées successivement : en 1888 pour les conducteurs de machines, en 1902 pour les compositeurs à la main, en 1908 pour les compositeurs à la machine, en 1944 pour les correcteurs. Ces associations, chacune dans sa sphère d'activité, organisent chaque année une série de cours consacrés au déve-

Les vingt-quatre premières maisons de vacances de la colonie syndicale s'étagent à Leysin. Bientôt le gazon et la verdure adouciront les contours de l'ensemble.

La Maison de vacances de la FOMH à Vitznau (Lac des Quatre Cantons) *accueille dans une centaine de chambres spacieuses et bien meublées les travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie en vacances.*

loppement professionnel qui ne s'arrêtent pas, dans ces métiers uniquement à la technique.

Le même phénomène se répète dans d'autres corps de métier, dans l'ancienne et puissante corporation des cheminots par exemple.

En 1926, encore sous l'égide des fédérations professionnelles naissent les premiers groupes d'apprentis, qui s'administrent de façon auto-

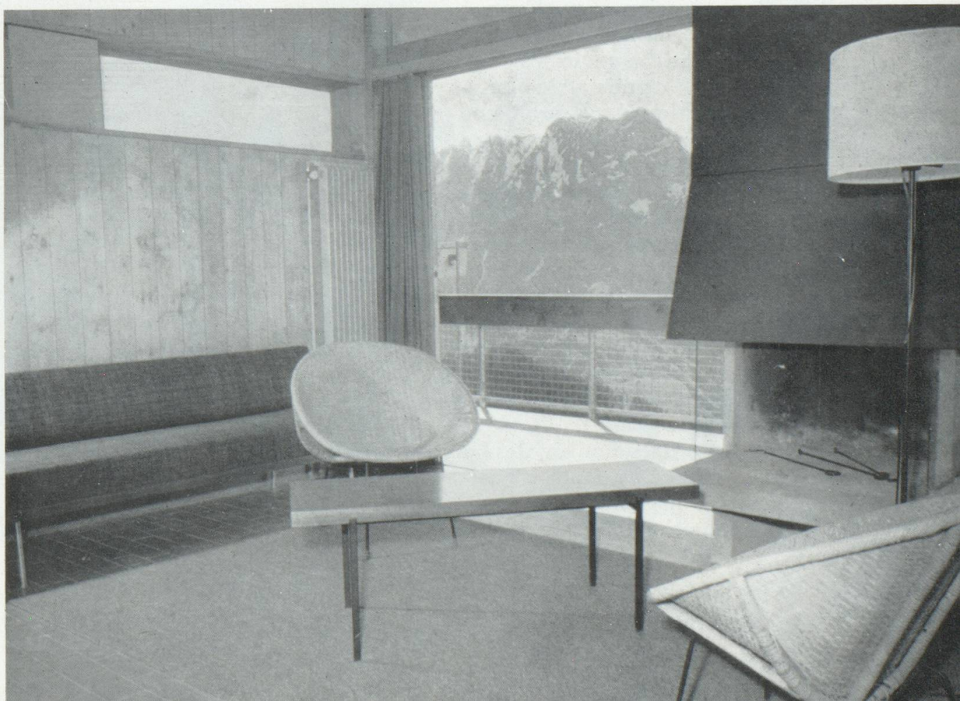

Une partie de la chambre familiale des maisons de vacances de Leysin, avec le panorama des Alpes à portée du regard.

nome, sous la conduite paternelle d'un dirigeant désigné par la fédération compétente. Ces groupes éditent souvent leur propre publication avec des moyens de fortune.

A l'intention des apprentis également, l'Union syndicale suisse édite un périodique illustré d'une excellente présentation typographique. On traite de tout dans *L'Apprenti*, excepté du syndicalisme, ce qui constitue un paradoxe.

L'aménagement des loisirs implique également des facilités offertes aux travailleurs et à leur famille de jouir de véritables vacances de régénération, en dehors de leur lieu de domicile, à la campagne, à la montagne, ou même à la mer. Une Caisse suisse de voyage a été créée il y a quelques années. Elle propage la vente de timbres-épargne, présente un catalogue d'hôtels de qualité qui acceptent le paiement au moyen des timbres de voyage, ainsi qu'une liste de logements de vacances, organise même des campings. Les organisations syndicales, qui

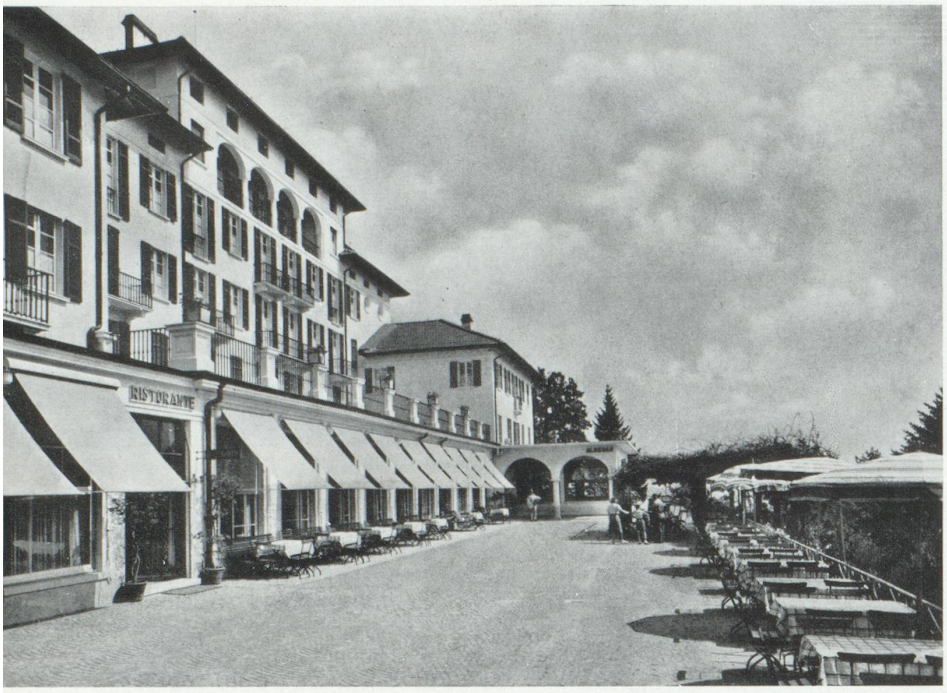

Sur les rives du Lac Majeur, à Brenscino, le très confortable hôtel de la Fédération des cheminots met à la disposition de ses membres un lieu de séjour idéal et aux cours de formation syndicale des locaux appropriés.

sont toutes membres de cette association, se chargent de la vente de ces timbres de voyage à leurs membres, en prenant à leur compte une partie de leur prix. De la Caisse suisse de voyage à Popularis, agence internationale, destinée à favoriser les voyages internationaux des vacanciers, il n'y avait qu'un pas rapidement franchi. Cette utile institution organise entre autres à la perfection des croisières qui obtiennent grand succès.

Mais ces importantes réalisations communautaires ne suffisent pas à résoudre le problème qui consiste à donner aux familles ouvrières la possibilité d'une évasion vers d'autres horizons durant les vacances.

Les fédérations syndicales ont donc recherché depuis très longtemps une solution à ce problème qui corresponde à leurs moyens divers. La Fédération suisse des cheminots innova en créant trois maisons de vacances à Sonloup, Brenscino et Grubisbalm d'une capacité totale de 260 lits. La Fédération des ouvriers sur métaux et horlogers met 295 lits à la disposition dans ses maisons de Vitznau, de la Lenk et de Wergenstein. La Fédération des ouvriers sur bois et du bâtiment dispose de 105 lits dans ses maisons de Rotschuo et de La Fenière, cette dernière située à quelques kilomètres de Genève. Les associations de fonctionnaires et d'employés postaux ont également leur home à Engelberg, d'une capacité de 50 lits. Enfin, la Fédération des ouvriers du textile et de fabrique dispose d'un hôtel à Gersau.

Cela représente quelque 800 lits en tout mis à la disposition des travailleurs syndiqués par leur organisation respective, puis par ordre de priorité, des membres d'autres fédérations affiliées à l'Union syndicale suisse et du public enfin. Il est évident que les prix faits aux membres sont plus avantageux et varient dans le même ordre que nous venons de mentionner. En plus, certaines de ces organisations accordent des privilèges spéciaux qui vont jusqu'à la gratuité pour un certain nombre de familles ou de militants qui se sont distingués.

Dans les autres fédérations différentes méthodes sont pratiquées pour favoriser les vacances ouvrières hors du lieu de travail.

D'autre part, la V.P.O.D. à Sessa (Tessin) et la F.O.M.H. à Saint-Légier, à Sorenberg et à Walzenhausen mettent à disposition de leurs membres de spacieuses maisons familiales. Une importante installation de camping de la F.O.M.H. à Astano (Tessin) acueille chaque année de nombreux travailleurs.

A l'occasion du soixante-quinzième anniversaire de l'Union syndicale suisse, une Fondation de vacances de l'U.S.S. a été créée. Elle vient de mettre en exploitation une magnique colonie de vingt-quatre petites maisons familiales à Leysin, dotées du dernier confort à 1.400 mètres d'altitude, face à un magnifique panorama alpin.

Ces réalisations prouvent que l'action syndicale multiple et diverse, se révèle apte à résoudre les problèmes nombreux posés par l'accroissement des loisirs et s'efforce efficacement de faire accéder les travailleurs aux richesses inestimables de la culture.

Jean Möri.

La vie familiale est sauvegardée dans la communauté de Sessa au Tessin.
(Fédération suisse du personnel des services publics).